DEMANDE BADGE D'ACCES AUX SERVICES

(points d'apport volontaire et déchèterie)

Date de la demande :

|__||__||__||__||__||__|

Motif de la demande :

☐ Perte

☐ Vol

☐ Détérioration (badge percé ou cassé)

Un seul badge par foyer

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte

COORDONNEES DU DETENTEUR DU COMPTE

Nom/Prénom : ……

Date et lieu de naissance : |__||__||__||__||__||__| ……

Adresse : ……

……

……

N° Téléphone : |__||__||__||__||__||__||__||__||__||__|

Adresse mail :……

☐ J'autorise la CSMA à utiliser mon numéro de téléphone portable pour recevoir par SMS/MMS les informations émises par le service de prévention et gestion des déchets (informations sur les perturbations ou reports éventuels de collecte)

PIECES & INFORMATIONS JUSTIFICATIVES

☐ En cas de vol, le PV de déclaration émis par la gendarmerie
☐ Copie de la pièce d'identité du demandeur
☐ Code usager obligatoire (sur votre facture ou sur demande auprès du service) : ……

RESPONSABILITES

Je certifie

☐ avoir demandé ce jour une carte d'accès pour les déchèteries de la Communauté Sèvre Maine Aggloh
☐ connaître les conditions d'accès à ces dernières (tarifs, heures d'ouverture, déchets acceptés,
☐ m'engager à respecter le règlement intérieur des déchèteries ;
☐ accepter que la facturation pour l'édition de mon nouveau badge se fasse sur ma prochaine facture

FORMULAIRE A RETOURNER

par mail à dechets@clissonsevremaine.fr
par courrier ou à déposer au siège au 13 rue des ajoncs 44190 Clisson

Date :

Signature :

PARTIE A RENSEIGNER SI ADRESSE DE FACTURATION DIFFERENTE

Nom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : |__||__||__||__||__||__||__||__||__||__|

Les habitants de Clisson Sèvre et Maine Agglo doivent être munis d'une carte pour accéder aux 2 déchèteries de Clisson et Gétigné et aux 2 haltes éco-tri de La Haie-Fouassière et Remouillé (horaires sur https://environnement.clissonsevremaine.fr/). Cette carte vous permet aussi d'accéder aux points éco-tri sur le territoire (conteneurs dédiés pour vos surplus d'ordures ménagères : 1,00 € par sac de 30 litres facturé sur votre facture déchet).

Remarques et précisions éventuelles que vous souhaiteriez apporter :

Je reconnais pouvoir télécharger sur le site internet de la Communauté d'Agglomération* ou recevoir sur demande, un exemplaire du règlement de service concernant la collecte des déchets sur le territoire de Clisson, Sèvre, Maine Agglo.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausses déclarations. Clisson, Sèvre et Maine Agglo vérifie l'exactitude des déclarations. La Loi 78 – 17 du 06/01/1978 relative à l'informatique et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande. Vous pouvez adresser vos demandes à Clisson Sèvre Maine Agglo – 13, rue des ajoncs – 44190 Clisson – tél 02 40 57 57 80 ou sur environnement@clissonsevremaine.fr